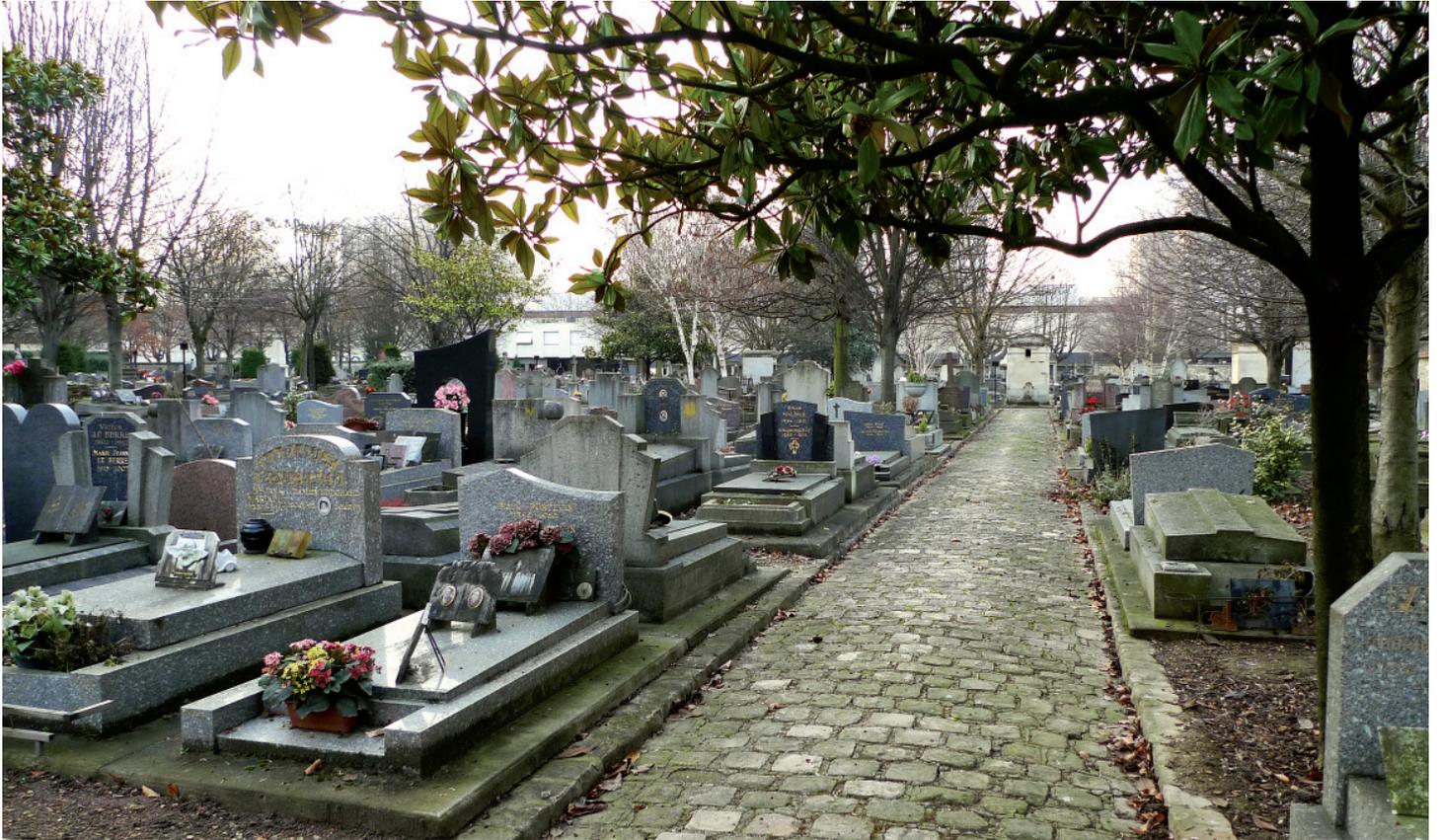


# Cimetière communal de Bobigny

Situation, enjeux urbains  
et d'aménagement des cimetières



**Directeur de la publication:** Francis Rol-Tanguy

**Directrice de la rédaction:** Dominique Alba

**Étude réalisée par:** Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

**Sous la direction de:** Frédéric Bertrand

**Traitements statistiques:** Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

**Cartographie:** Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

**Dessin:** Yé Zhao

**Recherche documentaire:** Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

**Maquette:** Apur

**Photos:** Apur sauf mention contraire

# Cimetière communal de Bobigny

Les 47 800 habitants de Bobigny disposent d'un cimetière communal et de deux cimetières intercommunaux : le cimetière intercommunal de la Courneuve et le cimetière intercommunal musulman de Bobigny.

La commune de Bobigny est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 270,6 personnes/hectare, supérieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3). On note que la densité d'emplois est supérieure à la moyenne (68,1 emplois salariés/hectare contre 54,1 en moyenne) de même que la densité d'habitants (202,5 habitants/hectare contre 170,2 en moyenne).

La structure par âge de la population de Bobigny révèle une population particulièrement jeune puisque près d'un tiers de la population (32 %) a moins de 20 ans, tandis que les 60 ans ou plus sont faiblement représentés (12 %). Bobigny accueille donc à la fois plus de jeunes et moins de personnes âgées que la moyenne de Seine-Saint-Denis (29 % de moins de 20 ans et 14,5 % de 60 ans ou plus).

Cependant en 2006, la part des 60 ans et plus est en hausse à Bobigny par rapport à 1999 (+0,8 point, contre +0,7 point en Ile-de-France).

L'observation de l'activité du cimetière depuis 2003 montre que les décès et les inhumations ont été à peine supérieurs en 2003 (épisode de canicule exceptionnelle). Le nombre annuel de décès de résidents semble stable variant de 225 en 2007 à 268 en 2003. En revanche le nombre d'inhumations n'a pas été indiqué.

Ce cimetière compte 3 700 emplacements, répartis sur une surface de 2,3 ha.

Les pratiques d'inhumation n'ont pas été renseignées.

Le cimetière communal de Bobigny a été créé en 1854. Il fait partie des 67 % de cimetières membres du Sifurep construits avant 1900. À ce jour, il n'a toujours pas bénéficié d'extension comme dans 52 % des cas. Il est géré par trois services municipaux comme dans 32 % des cas : l'État Civil, la Voirie et les Espaces Verts.

La commune de Bobigny est par ailleurs adhérente à deux cimetières intercommunaux.

Le premier est le cimetière intercommunal de La Courneuve situé au sud du grand parc départemental du même nom (40 ans d'existence, 35 hectares de superficie, 13 800 concessions) dont sont aussi membres les Villes d'Aubervilliers, de La Courneuve et de Drancy.

Le second est le cimetière intercommunal de Bobigny qui est un cimetière confessionnel musulman. Les communes adhérentes sont les mêmes que celles citées plus haut.



## LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière se trouve au cœur du centre administratif de Bobigny. Le réseau des grands équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Le cimetière est implanté non loin de l'autoroute A86, couverte et partiellement occupée par l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et des jardins, et au nord du canal de l'Ourcq et du vaste Parc départemental de la Bergère, d'emprises ferroviaires et des jardins de la Préfecture. Nombre d'entités administratives de Seine-Saint-Denis composent l'environnement urbain de cet équipement : la Préfecture, la DDE, le Palais de Justice – Tribunal d'Instance, la CPAM, etc. Par ailleurs, la mairie et son parc attenant, le centre commercial de Bobigny 2, la gare routière et divers équipements scolaires et sportifs en plein air et couverts sont également proches.

Le cimetière couvre près de la moitié d'un îlot occupé par des grands ensembles d'habitations, un parc de stationnement à ciel ouvert. Un jardin longe l'avenue Pierre-Semard, à l'ouest, et des arbres d'alignements le boulevard Maurice-Thorez, au sud.

Dans ce contexte urbain, la végétation est présente de façon continue et diffuse, partagée entre espaces plantés privés et publics. Ce cimetière qui est très arboré participe à ce paysage et s'insère de manière qualitative, tant à l'échelle du piéton que depuis les nombreux points hauts qui l'environnent (passerelles et vues depuis les bâtiments. Voir photo prise depuis la terrasse de la Mairie). Différentes essences s'y côtoient et les strates végétales sont diversifiées.

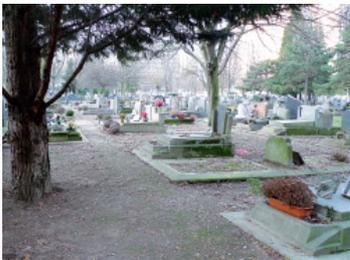


Deux accès répartis sur la façade sud permettent d'entrer dans le cimetière, face au centre commercial. Le mur d'enceinte, bien qu'hétérogène dans ses matériaux est globalement de qualité. Un beau mur en pierres appareillées, ancien et imposant, est surmonté de tuiles et sur le linéaire proche de l'entrée d'un beau couronnement en béton. Il occupe la façade principale et une partie du linéaire nord. Les autres parties se composent de palissades en béton plus ordinaires sur lesquelles s'appuient ponctuellement, à l'intérieur comme à l'extérieur du cimetière, quelques haies arbustives...

## ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE



Ce cimetière d'un seul tenant est entièrement plan. Il se présente sous une forme géométrique très régulière, pratiquement un carré. La première impression, depuis les deux discrètes entrées, est dominée par l'abondante présence d'arbres de diverses essences. Presque également répartis sur l'ensemble de la surface, ces arbres ont la particularité très rare de dépendre peu des voies de desserte (alignement) et d'être répartis au cœur même des divisions. La forte densité d'arbres de haute tige, à feuilles persistantes et caduques, confère à ce lieu une réelle sérénité due à un ombrage généreux et à une polychromie qui contrastent avec le tissu urbain plus minéral. La qualité de ce paysage intérieur est indéniable et témoigne d'un investissement public important dont les dates et les concepteurs ne sont pas connus à ce jour. Elle reste toutefois marquée par un certain isolement. Ce repli est dû à l'opacité des limites plus qu'à leur hauteur, puisqu'elle est d'une bonne échelle par rapport au paysage des avenues et boulevards, particulièrement pour le mur sud. Cette situation est rare dans le corpus visité et mérite donc d'être signalée.



La trame viaire intérieure est très régulière. Elle épouse la forme presque carrée du cimetière et respecte un quadrillage orthogonal. La trame est légèrement infléchie dans sa partie nord. Deux voies principales sont situées dans l'axe des deux entrées. Elles croisent une voie perpendiculaire est ouest située environ au centre du cimetière. Les intersections de ces voies forment deux petites places circulaires dont l'une est entièrement pavée. Bien qu'aucune extension n'ait été indiquée dans l'enquête, on peut penser que les variations de dimensions et d'orientation des divisions correspondent à des périodes différentes. Le mur semi-circulaire de l'angle ouest-sud et les voies qui en partent confirment aussi la possible existence d'une ancienne entrée desservant la plus vieille partie du cimetière.



D'une manière générale, les voies sont recouvertes d'asphalte sur les trois quarts de l'emprise du cimetière. Sur le quart restant, à l'ouest, un sol entièrement pavé est encore conservé. La voie principale est ouest, au centre du cimetière, assure la transition de ces différents types de sols. Il s'agit d'une allée assez élégante enrobée d'asphalte mais dont les bas-côtés sont toujours pavés.



Les divisions sont le plus souvent imperméables mais plusieurs d'entre elles sont en pleine terre et bénéficient, au nord et à l'est du cimetière, d'un sol en stabilisé ou d'un bel engazonnement (cas de la division où a été réservé un vaste emplacement pour la sépulture du précédent maire de Bobigny).

En matière de gestion durable, le cimetière a mis en place une réglementation drastique sur les produits phytosanitaires, un processus de traitement des déchets végétaux (une aire particulière est réservée à cet effet en partie ouest) et un programme de réduction des surfaces imperméabilisées.

Le cimetière, situé sur d'anciennes carrières de gypse, est soumis à des contraintes géologiques.



Enfin, une richesse de ce site est qu'il est pratiqué comme lieu de promenade et d'histoire (réseau associatif).



## OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés. Celui de Bobigny en propose un seul, le carré militaire qui est rempli à 100 %.

On notera l'absence d'ossuaire (signalée dans le questionnaire, mais que la visite de terrain semble infirmer) et de jardin de souvenir qui sera obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adhésion à deux cimetières intercommunaux peut donc être considérée comme essentielle.



Le cimetière offre une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris) et une aire de services. Il n'est pas accessible aux voitures particulières et aux deux roues.

### Pavillon d'entrée, espace ou salle de cérémonie

Le pavillon d'entrée a la particularité d'abriter d'un côté des locaux pour le gardien et la conservation et de l'autre pour le commerce funéraire et le service des pompes funèbres. Ce bâtiment, implanté sur la limite sud, comprend un rez-de-chaussée et un étage. Sa volumétrie est simple (plan presque carré et toit terrasse), mais son architecture (3<sup>e</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle) n'a rien de remarquable.



À proximité de l'entrée de l'entrée ouest un abri avec banc est adossé au mur d'enceinte. Il abrite une plaque commémorative aux soldats morts lors de la première guerre mondiale.

### Bancs et fontaines

Ce cimetière est équipé de nombreux bancs et fontaines de qualité (modèle urbain classique). Les bancs en métal sont simples et discrets. En plusieurs endroits sont implantés des bacs en béton permettant la collecte des déchets. Ces installations fixes, sans qualité particulière, ont le mérite d'être plus discrètes que les bacs plastiques.





### **Carrés militaires**

Le carré militaire est situé à proximité du centre du cimetière. Entouré des arbres plantés dans les divisions voisines, il dénote par son environnement très minéral. Les tombes en rangées sont formées de dalles et de stèles en granit gris, posées sur des semelles en béton. La partie avant de chaque dalle permet de petites plantations (fleurs). Les rangées encadrent une petite place dominée par le drapeau français et un monument collectif. Le sol est uniforme en graviers.



### **Divisions et concessions**

Le cimetière propose une offre très diversifiée dans la temporalité de ses sépultures. Les concessions perpétuelles existent mais il n'est pas prévu d'en créer de nouvelles, comme dans 86 % des cimetières enquêtés, ni de supprimer cette durée. Les concessions cinquantennaires, trentennaires, décennales et pour quinze ans existent et seront maintenues.

Le cimetière offre la possibilité d'inhumation en terrain commun (comme 54 % des cimetières).

Le taux d'occupation des sépultures est de 100 %. Ceci peu s'expliquer par la faible part des sépultures dites de courte durée.



Le cimetière fait partie des 65 % des cimetières qui n'incinèrent pas les restes exhumés.

Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, tout comme 93 % des cimetières.

En cas de risque, le cimetière ne dispose d'aucun emplacement ni de réserve pour les décès dus à la canicule ou aux épidémies.

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel comme dans la majorité des cas où seulement 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman. Rappelons toutefois que la commune est adhérente au cimetière intercommunal de confession musulmane implanté sur son territoire.



## ENJEUX

Selon les résultats de l'enquête, aucune rénovation n'est prévue.

Des travaux devront être prévus pour pallier, d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'absence de jardin du souvenir.

Bien que ce cimetière soit de dimensions modestes, il pourrait être envisagé de faciliter sa traversée nord sud, voire de créer un accès à l'ouest. Cela renforcerait son rôle de lieu de promenade et la pratique plus large d'un espace de calme dont la qualité paysagère est tout à fait remarquable. Un accroissement de la part du végétal dans le carré militaire pourrait encore renforcer cette qualité.

À défaut de créer de nouveaux points d'accès, une plus grande relation spatiale entre l'intérieur et l'extérieur pourrait être étudiée en créant, par exemple, quelques percées visuelles dans l'axe des allées intérieures.







## Contexte général

### SUPERFICIE

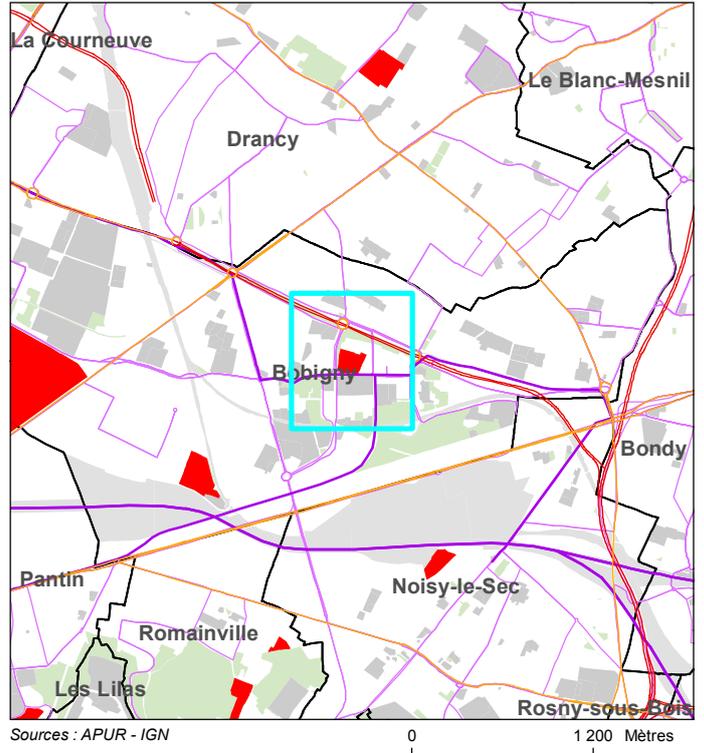
Totale du cimetière (ha)	2,26
Territoire communal (ha)	678,01
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,33

**DATES:** Création: 1854 Extension(s):

### TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Méto/ Tram	Méto 5, T1
Bus	148, 251, 301, 620, 322, 690, 146, 234, 303, 615, 134, 684



Sources : APUR - IGN

### ACCES

Gardiens 1	Entrées 2				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	15 Bd Maurice Thorez				Rue Pierre Sémard

### HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
<b>ETE</b>	08H00	08H00	08H00	18H00	18H00	18H00
<b>HIVER</b>	09H00	09H00	09H00	17H00	17H00	17H00
<b>Exceptionnel HIVER</b>	09H00			18H00		

### GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	●
Etat civil	●
Voirie	●
Affaires générales	○
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○



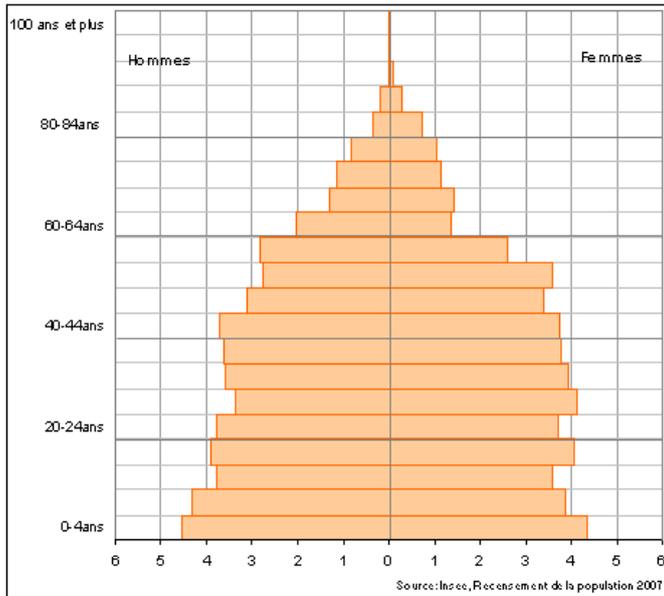
Sources: APUR - InterAtlas



**Gestion prévisionnelle**

**NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006):** 47 806

**PYRAMIDE DES AGES**



**Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004**

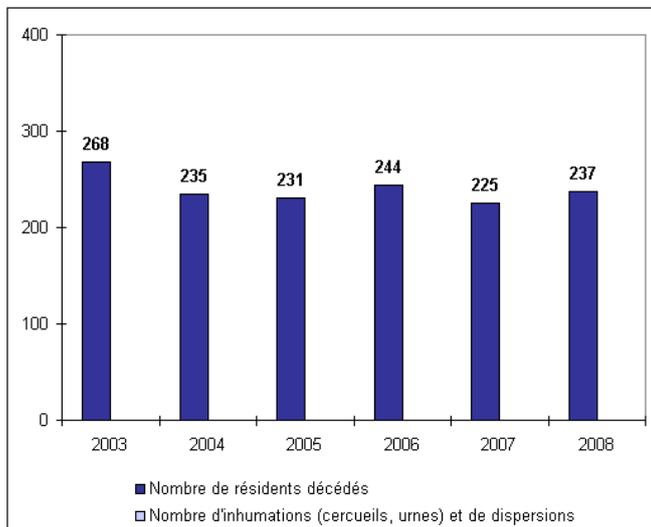


Sources:  
Ilots et équipements APUR  
Recensement de la population 1999 (INSEE)  
CLAP 2004

0 630 Mètres

**ACTIVITE DU CIMETIERE**

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare

Données non renseignées

**OFFRE FUNERAIRE**

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeu	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	0	0	0	0	0	1	0		0	0	0
Nombre d'emplacements						36					
dont occupés par des urnes cinéraires											
Taux d'occupation (%)						100					
Année de création											
Gratuité						●					



## Gestion prévisionnelle

### SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

	Communal	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	2,26	4,20
Densité	1 636	1771,10

### EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

Données non renseignées

### PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008

Données non renseignées

Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008

Données non renseignées

Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008

Données non renseignées

### EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008

Répartition (moyenne 2003-2008)

Données non renseignées

### DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	●	●	●	●	●	15 ans	
nombre d'emplacements	18	41			47	4	3700
dont disponibles							0
création(s)		○	○	○	○		
suppression(s)		○	○	○	○		

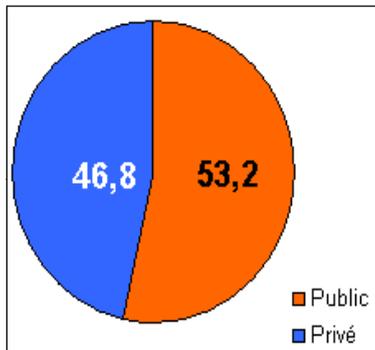


**Environnement**

**PART DU VEGETAL**

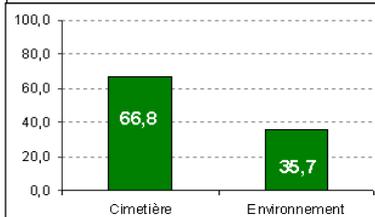
	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	2.26	40.04	42.31
surface du végétal en (ha)	1.51	14.30	15.81

**STRATES VEGETALES**

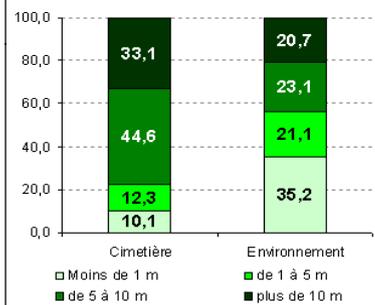


Public  
Privé

Part de la végétation dans l'aire observée

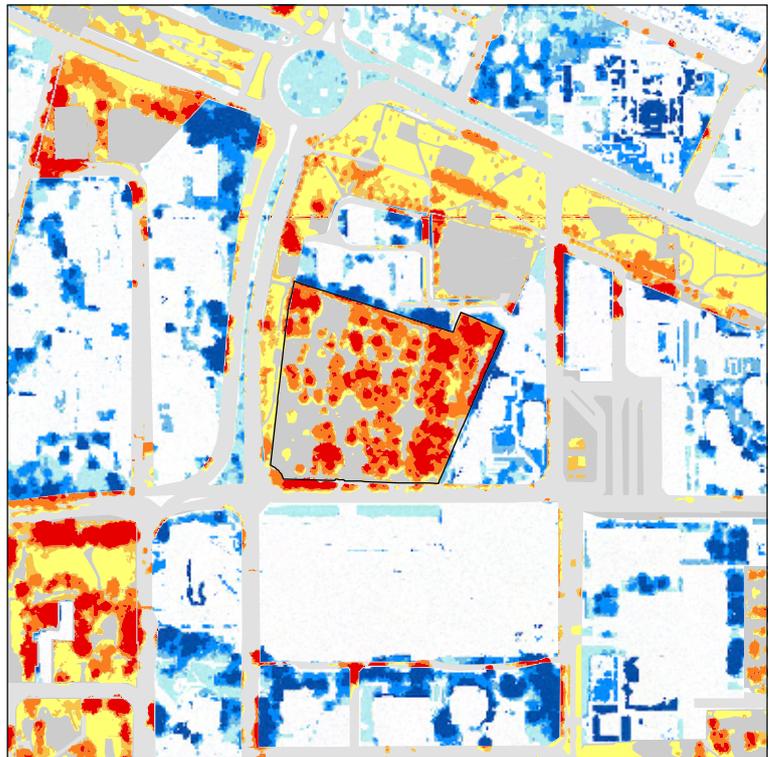


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

**HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE**



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 100 Mètres

**PLANTATIONS**

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	240			
Arbustes (m2)		250		
Pelouses (m2)				
Fleurs (m2)				

**CONTRAINTES GEOLOGIQUES**

		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input type="radio"/>	
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

**GESTION DURABLE DU CIMETIERE**

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input checked="" type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	<input checked="" type="radio"/>	espaces verts			
traitement des autres déchets recyclables	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets non recyclables	<input type="radio"/>				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	<input checked="" type="radio"/>	espaces verts			
autre					

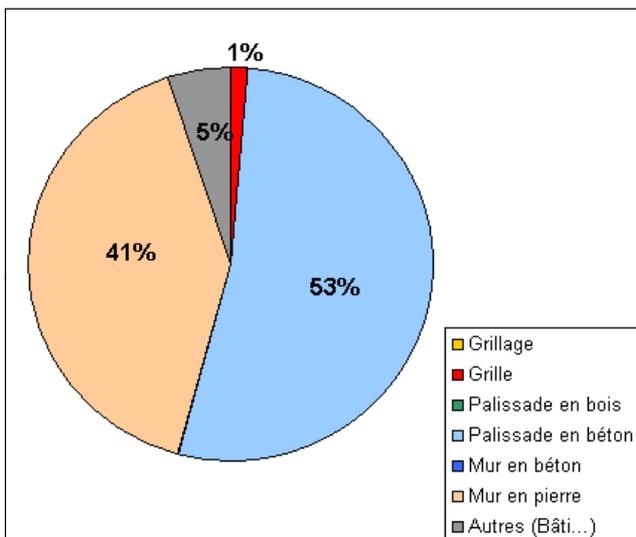


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 40 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
  - de 1 à 5
  - de 5 à 10
  - plus de 10
  - emprise des bâtiments dans le cimetière

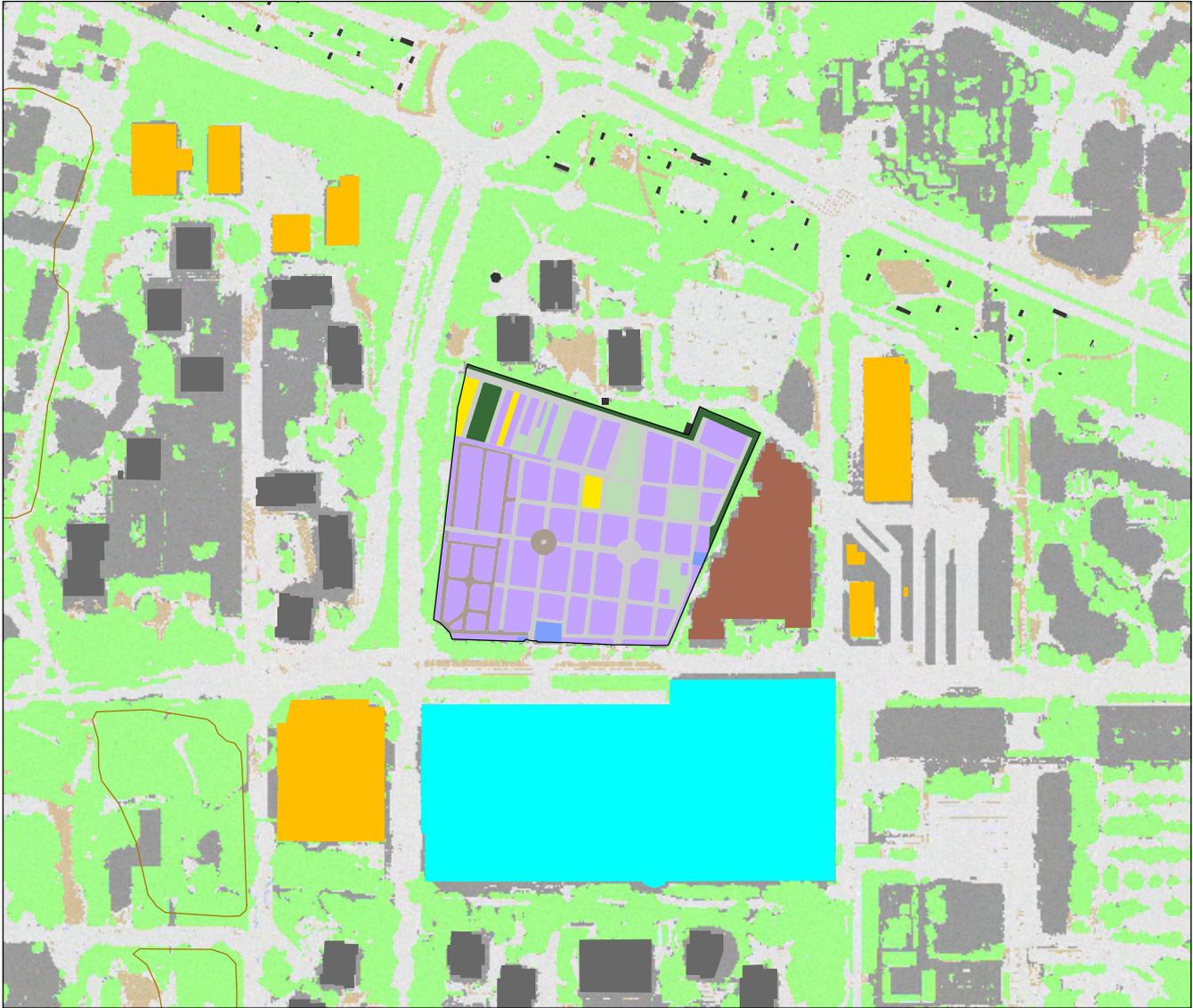
Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



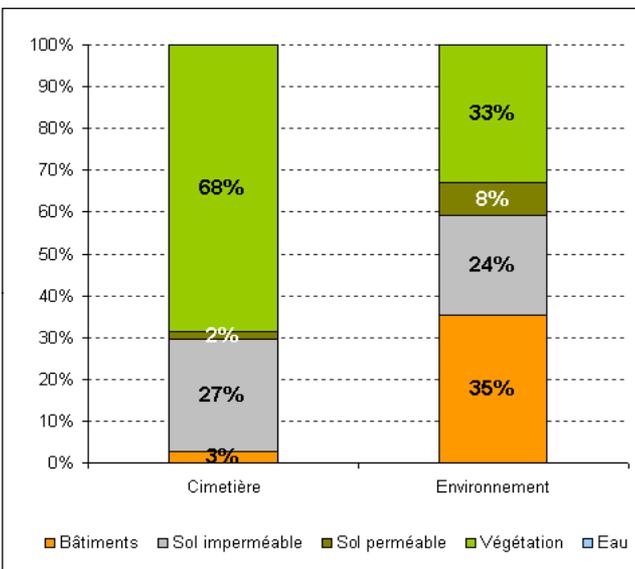
**Environnement**

**NATURE DU SOL**



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 60 Mètres



**Aire observée**

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

**Fonctions dominantes des bâtiments :**

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers ( local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

**Cimetière**

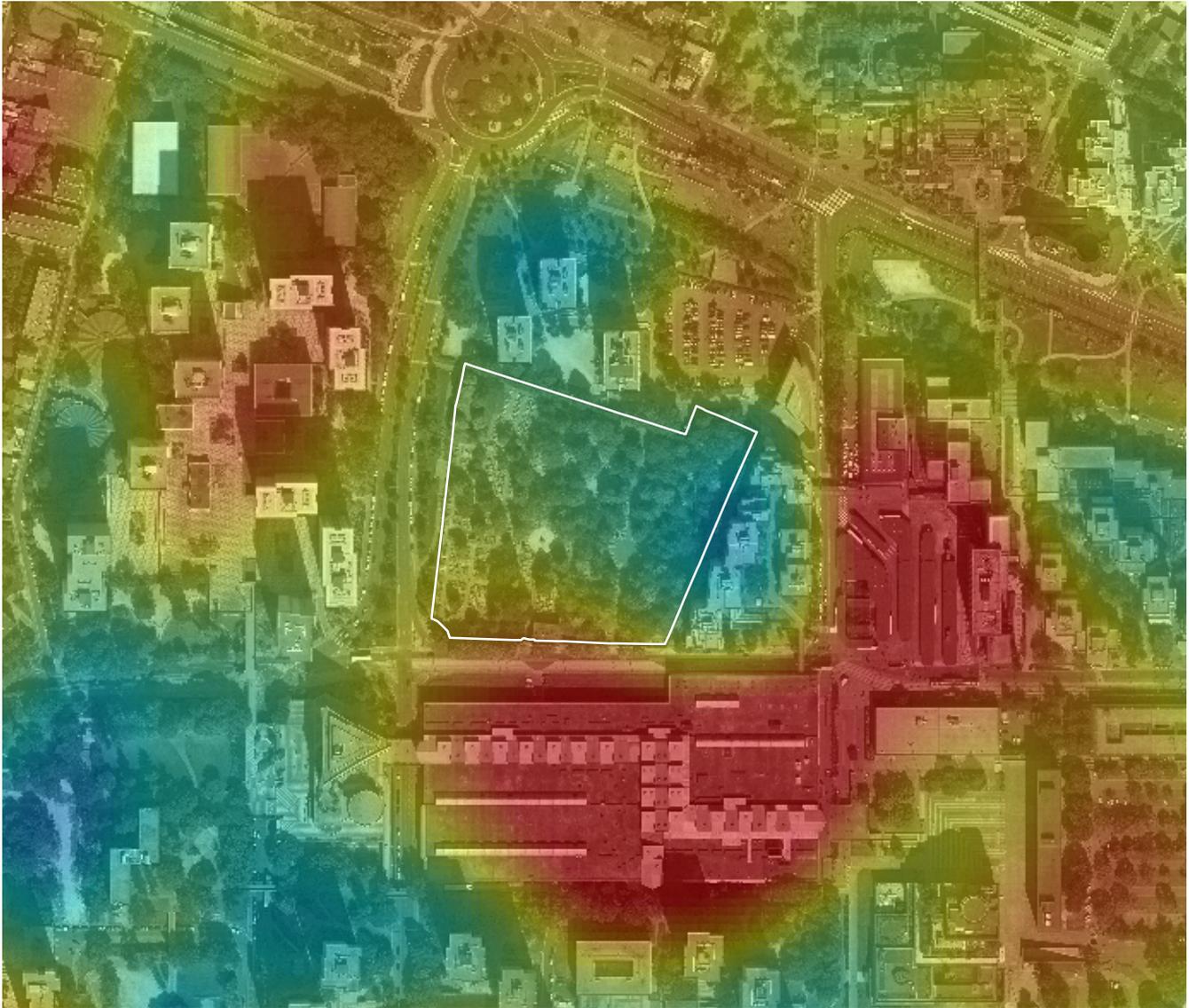
**Types de nature du sol :**

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



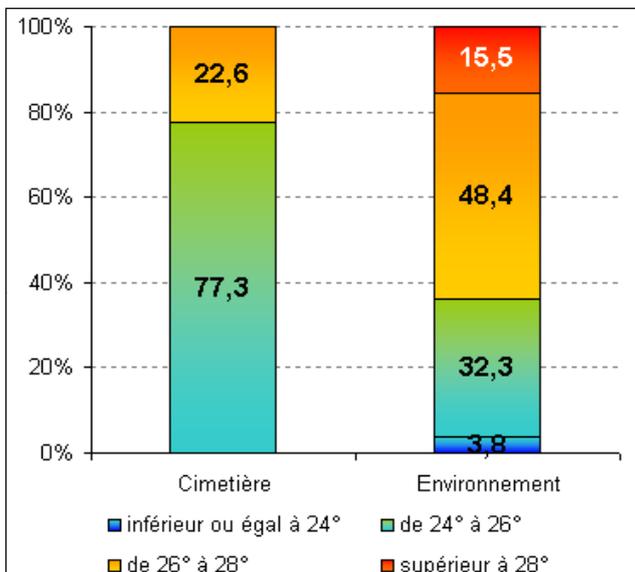
**Environnement**

**TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT**

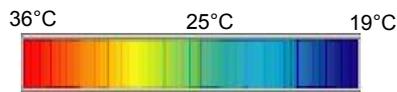


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000 , photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

010 Mètres  
└─┘



Températures :



**REPARTITION DES TEMPERATURES**

	Minimum	Maximum	Moyenne
<b>Cimetière</b>			25.11
<b>Environnement</b>	23.50	30.70	26.53



## Patrimoine



### DESCRIPTION

#### Les structures du cimetière

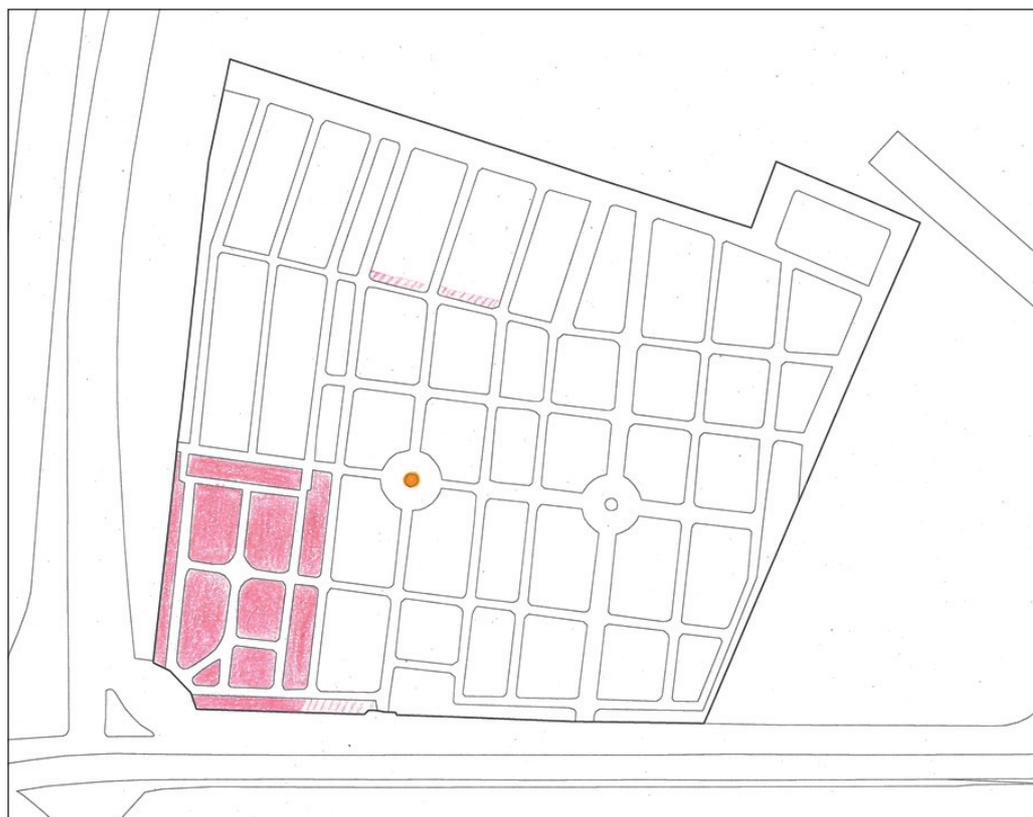
Au-delà du mur en pierre entourant en partie le cimetière, les bâtiments ne présentent aucun intérêt patrimonial.

#### Distribution

Le patrimoine ancien se concentre dans une section très restreinte du cimetière, l'angle sud-ouest. Les tombeaux contemporains sont très rares dans cette partie qui a conservé presque entièrement l'aspect donné par l'accumulation de monuments du XIX<sup>e</sup> et du tout début du XX<sup>e</sup> siècles. Les sépultures des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles avec une valeur patrimoniale très basse ou nulle occupent la presque totalité de l'espace funéraire.

#### Monuments collectifs

D'une valeur patrimoniale très modeste, le monument aux morts lors de plusieurs guerres est formé d'un petit obélisque en calcaire blanc décoré simplement, sur une haute base.





## Patrimoine

### Ancien ●●●

Les monuments avec une valeur patrimoniale sont moyennement présents. Ils ont une variété de formes et de matériaux modeste.

Au-delà des formes classiques du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve dans d'autres cimetières du corpus, seul le monument Hervaut-Parant-Peyzaret représente un type plus rare, même si son dessin fait partie du répertoire funéraire de l'époque.



Hervaut-Parant-Peyzaret



### Ancien exceptionnel

### Contemporain ●●

Au-delà de la production sérielle des années 1940-1970, qui présente un certain intérêt du point de vue de « l'art industriel », il n'y a pas de production artistique originale pour les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Mais il faut souligner que cette production sérielle présente une certaine variété et originalité de formes par rapport à d'autres nécropoles à l'étude, ce qui rapproche ce cimetière de celui de Drancy. En effet, Bobigny est caractérisé par une production artisanale en marbre poli des années 1950-1970 (surtout des marbriers Smeets et Mariani) de grande qualité au niveau

du dessin et des inscriptions. Pour les décorations en bronze et pour le dessin, les monuments Marin-Collignon-Vernet-Dudret et Bottinelly, ont un certain intérêt patrimonial.



Marin-Collignon-Vernet-Dudret

### Contemporain exceptionnel



## Patrimoine



### Monuments privés

Les monuments anciens sont composés, pour une grande part, de dalles hautes ou basses sur des soubassements de hauteurs différentes. Ces dalles en pierre, à doubles pans ou ornées d'une croix en relief, sont souvent en avant d'une stèle. Cette dernière peut être cintrée, ogivale avec un dessin d'inspiration gothique ou architecturée. Certaines stèles sont des croix de typologies différentes, simples ou décorées avec des formes végétales.

Le matériau le plus utilisé est la pierre. Les croix en métal sont très rares, de même les petites colonnes tranchées sur piédestal. Les quelques chapelles (moins de 10) sont très standardisées et ne présentent aucun élément d'originalité au niveau de la structure ou de la décoration.

Le cimetière témoigne d'une certaine diversité typologique de clôtures et superstructures en métal du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Une partie de ce patrimoine est en très mauvais état de conservation et souvent déplacée et en morceaux. Mais des exemples présentent encore un certain intérêt patrimonial comme, la sépulture Morel ou encore la tombe Hervaut-Parrant-Peyzaret, déjà signalée.

Les objets en grès et en céramique sont rares à l'exception des typiques couronnes de fleurs et des petits anges pour les tombeaux d'enfants. Le cimetière présente une grande quantité de photos sur émail parfois ornées d'une bande dorée, datables des années 1920. Une particularité réside dans la présence d'une certaine quantité de photos d'enfants dans des sépultures de famille. Généralement enchâssées sur la stèle ou montées sur des petites plaques en marbre, elles témoignent d'une culture funéraire de l'image du défunt peu répandue dans le corpus étudié, mais observée aussi dans le cimetière de Drancy.

### ÉTAT DE CONSERVATION

Les chapelles se trouvent dans des états de conservation très différents. Certaines sont dans un très mauvais état au niveau structurel et/ou des éléments décoratifs. C'est particulièrement le cas pour la chapelle Mongrolle-Clement. D'autres sont bien conservées.

Si une partie du patrimoine du XIX<sup>e</sup> siècle est dans un état de conservation moyen, un grand nombre de monuments présente des éléments forts endommagés ou cassés et il y a quelques cas de monuments totalement en ruines.

Le mobilier en métal est souvent en mauvais état de conservation. Pour les éléments en pierre des monuments dont la restauration est désormais impossible, on pourrait envisager une utilisation qualitative pour l'aménagement des petits espaces plantés du cimetière. Ces derniers pourraient également être étendus dans certaines parties de l'angle sud-ouest, créant une harmonie entre végétation et ruines. Pour couvrir les sépultures dont le monument est totalement cassé ou en ruines, il faudrait trouver une solution autre qu'une simple plaque de tôle ondulée.

Dans ce cimetière comme dans d'autres, quelques monuments en granito sont très détériorés avec des fissures et des trous.





**Patrimoine**

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules				●●	
Coffres hauts et sarcophages			●●		
Dalles et stèles					●●●●
Obélisques et colonnes monumentales	●				
Monuments complexes					

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite					
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite					
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite		●			
Supports verticaux et clôtures en métal				●●●●	
Plaques et autres éléments en métal				●●	
Fleurs et couronnes en céramique			●●		
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès			●		
Vases et florifères en métal, verre, céramique			●●●		
Vitraux					
Photos		●●●			

**Exemples**

● peu intéressants

● intéressants

● très remarquables

**Présence du patrimoine**

● très bas

●● bas

●●● moyen

●●●● élevé

●●●●● très élevé



## Légendes

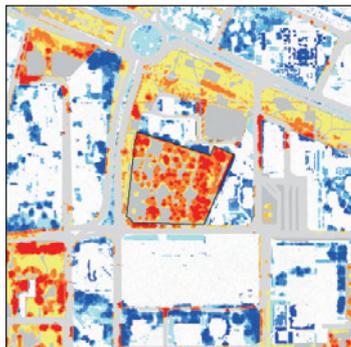


### Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



### Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies







